

Soutien financier des compétitions LHF - 2023

La LHF propose un subside aux organisateurs de compétitions handisport dans les disciplines suivantes : **Athlétisme, Basket en chaise, Boccia, Cécifoot – Handifoot – Cyclisme, Goalball, Golf, Hockey, Natation, Tennis en chaise, Tennis de Table, Tir à l’arc, Volley-ball.**

Pour toutes les compétitions internationales organisées, pour peu qu’elles respectent l’ensemble des critères ci-dessous, elle sera subsidiée et ce quelle que soit la discipline.

Ce subside s’élève à **200€** par compétition.

Pour obtenir ce subside, les conditions suivantes doivent être respectées :

Généralités

- Le club doit être affilié à la LHF et en ordre de cotisation club.
Exception : Les compétitions inscrites officiellement au calendrier LHF sont subsidiées si elles respectent le cahier des charges de la discipline (même si le club organisateur n’est pas affilié à la LHF).
- Le club doit être en ordre de cotisation membres. Tous les membres administratifs et handisportifs doivent être affiliés à la LHF.
- La partie administrative sur Easyclub du club doit être entièrement complétée.
- Chaque année, un club peut bénéficier de maximum 2 subsides pour une même discipline et de 3 subsides pour toutes les disciplines confondues.

Type de compétitions soutenues

- Toutes les compétitions inscrites officiellement au calendrier LHF si elles respectent le cahier des charges de la discipline.
- Ces compétitions doivent rassembler au minimum 6 handisportifs affiliés à la LHF et/ou 3 clubs en sports collectifs.
- Les Championnats de Belgique ne sont pas soutenus financièrement par la LHF mais par le BPC.
- Les compétitions internationales soutenues doivent rassembler un minimum de 6 handisportifs et/ou 3 clubs en sports collectifs provenant d’au moins 3 pays différents.

Les suivis à compléter par le club demandeur

6 semaines avant la date de début de la compétition

- Introduire la demande de subside à la LHF via le formulaire ci-dessous.
- Inscrire la compétition subsidiée au calendrier de la LHF en complétant tous les champs demandés via [ce lien](#).
- Mettre le logo de la LHF sur tous les supports de communication : invitation, affiche, site internet, post Facebook, etc.

Pendant la compétition

- Afficher au minimum 1 bache LHF.

Après la compétition – dans les 48h après la fin de la compétition

- Envoyer à la LHF les résultats complets.
- Envoyer à la LHF des photos des podiums et des remises de prix avec la bache LHF et les éventuels sponsors présents en arrière-plan.
- Envoyer à la LHF les supports de communication où le logo LHF apparaît.
- Envoyer à la LHF la déclaration de créance ci-dessous remplie et signée par le responsable de la compétition.

Formulaire de demande de soutien financier des compétitions LHF - 2023

Discipline de la compétition	
Nom de la compétition	
Date de la compétition	
Lieu de la compétition	
Nom du club organisateur	
Coordonnées de la personne responsable de la compétition	
Nom	
Prénom	
Adresse e-mail	
Numéro de téléphone	

Je, soussigné, déclare que la compétition susmentionnée entre dans les conditions d'octroi du subside compétitions LHF.

Date :

Signature du responsable de la compétition :

Déclaration de créance pour l'organisation d'une compétition officielle - 2023

Je soussigné (nom et prénom),(fonction) et par ailleurs en charge de la trésorerie de (nom de l'ASBL), déclare qu'il nous est dû par la Ligue Handisport Francophone, représenté par Madame Anne d'Ieteren Présidente, la somme de 200 € dans le cadre de l'organisation de (nom et discipline de la compétition).

Ce montant est à verser au compte N°

Je joins également avec cette déclaration de créance :

- les résultats complets de la compétition.
- les photos de la bâche et des éventuels sponsors présents.
- Les supports de communication où apparaît le logo LHF.

Certifiée sincère et véridique à la somme de.....

Date :

Signature du responsable de la compétition :